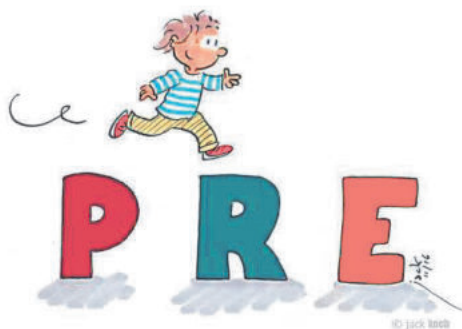


# PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE STRASBOURG



## BILAN D'ACTIVITÉ 2023-2024

Caisse des écoles de  
Strasbourg

11 quai Fustel-de-Coulanges  
67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 83 31



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Strasbourg.eu  
eurométropole



# SOMMAIRE

<b>DONNÉES D'ACTIVITÉ 2023-2024</b> .....	3
<b>LE CADRE D'INTERVENTION</b> .....	4
<b>L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES</b> .....	5
<b>LES INTERVENANTS-TES</b> .....	6
<b>LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU</b> .....	7
<b>LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)</b> .....	8
<b>LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2023-2024</b> .....	9
<b>LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS</b> .....	10
<b>LES DEMANDES ET LES BESOINS</b> .....	11
<b>LES BÉNÉFICIAIRES</b> .....	12
<b>LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES</b> .....	13
<b>LES OBJECTIFS DES PARCOURS</b> .....	14
<b>LES ACTIONS</b> .....	15
<b>ZOOMS</b> .....	16
<b>L'accompagnement des 2-6 ans et de leurs parents, focus sur la prévention précoce des difficultés éducatives</b> .....	17
<b>L'Atelier d'activité physique et sportive Association <i>Sports pour tous</i></b> .....	18
<b>L'atelier photographique Association <i>La Chambre</i></b> .....	19
<b>ANNEXES</b> .....	20
<b>Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative</b> .....	21
<b>Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2023-2024</b> .....	22
<b>Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2023-2024 (suite)</b> .....	23
<b>Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2023-2024</b> .....	24
<b>Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2023-2024</b> .....	25

# DONNÉES D'ACTIVITÉ

## 2023-2024

## LE CADRE D'INTERVENTION

### Les finalités du Projet de réussite éducative

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif spécifique de la Politique de la Ville. Les programmes de réussite éducative s'inscrivent dans le plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005 (programmes 15 et 16) et ont pour finalités :

- De restaurer l'égalité des chances pour les enfants et adolescents-tes issus-ues des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux
- D'offrir des moyens et des outils nouveaux et/ou complémentaires au droit commun, permettant, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, l'accompagnement des enfants, adolescents-tes et de leur famille avec prise en compte de la globalité de leurs difficultés.

### Le public bénéficiaire

Ce dispositif cible les jeunes âgés-ées de 2 à 16 ans, domiciliés-ées à Strasbourg dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Q.P.V.) et/ou scolarisés-ées dans un établissement scolaire se trouvant dans un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP+) de la Ville de Strasbourg.

### La mise en place des parcours de réussite éducative



Le PRE se concrétise par la mise en place de parcours de réussite éducative formalisés par des contrats avec une durée limitée et des objectifs évolutifs, travaillés avec les partenaires, et jalonnés par des temps d'échanges réguliers avec la famille et tous-tes les professionnels-elles mobilisés-ées autour de l'enfant et/ou du jeune et de sa famille.

*(Cf. schéma dynamique de la logique des parcours en annexe 1 p.21)*



Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à six larges domaines d'intervention : culturel, éducatif, parentalité, santé, scolaire et sportif.

### Les spécificités du PRE



Un accompagnement individualisé des enfants et des adolescents-tes



Un cumul de difficultés pris en compte dans une approche globale et pluridisciplinaire



Une association et une implication fortes des parents

Dès 2006, le PRE de Strasbourg s'est doté d'un protocole d'intervention (réactualisé en 2015) et d'une charte de confidentialité visant à structurer la mobilisation des professionnels-elles et le cadre des échanges d'informations.

## L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES

### Fonctionnement et organisation

La Caisse des Écoles est l'établissement public municipal assurant la mise en œuvre du Projet de Réussite Éducative de Strasbourg.



Sa création et ses missions ont été arrêtées par le Conseil municipal du 6 juin 2006 dans le cadre du Plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005.



La Caisse des écoles est rattachée à la **Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Strasbourg** et dispose d'un budget autonome et de ses propres instances de décision (comité de caisse) et de concertation (conseil consultatif de la réussite éducative).

La présidence de la Caisse des écoles est assurée par **Madame Hülliya TURAN, adjointe en charge de l'Enfance et de l'Éducation**, depuis août 2020, par délégation de Madame la Maire de Strasbourg.



### Les personnels permanents

L'équipe de la Caisse des Écoles compte sept agent.es permanent.es (6,7 ETP) : quatre coordonnatrices de réussite éducative, une éducatrice, une assistante et un directeur.

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par :

- Le départ de la directrice de la Caisse des Écoles en février 2024,
- L'arrivée du nouveau directeur en juillet 2024.

### La restitution de l'évaluation du dispositif

Cette fin d'année scolaire a été marquée la restitution de l'évaluation du PRE par l'Université de Strasbourg.

Ce travail fait suite à la conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville et l'université signée en avril 2023.

Deux temps de restitution sont prévus au premier trimestre de l'année 2025 : l'un auprès des familles qui ont été sollicitées pour les monographies, l'autre auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le PRE dans le cadre du Conseil Consultatif de la Réussite Éducative.

## LES INTERVENANTS-TES

### Les personnels vacataires

L'équipe d'accompagnateurs-trices de réussite (ARE) éducative est actuellement composée d'une quinzaine d'agent-es (dont un tiers de turn-over tous les ans).

Ces personnels sont recrutés en régie par l'équipe de la Caisse des Écoles tout au long de l'année et disposent de compétences et d'expériences variées (secteur éducatif, social, du soutien à la parentalité, art-thérapie, sport, etc.).

Ces accompagnateurs-trices sont chargés-ées du suivi personnalisé des enfants et des adolescents-tes et interviennent au domicile et ponctuellement en sortie.



Le PRE fait également appel à une psychologue vacataire qui propose des séances d'écoute psychologique, selon les objectifs du contrat, sans se substituer à une thérapie.



Des temps de **formations et d'échanges à destination des personnels vacataires** se sont déroulés au cours de cette année scolaire 2023/2024 : réunion de rentrée au Vaisseau, ateliers outils-méthode, groupes d'analyse de la pratique.

### Les associations prestataires

Les associations prestataires interviennent dans le cadre d'un marché public sur trois années de 2023 à 2025.

Ce marché a été attribué à 8 prestataires pour des actions d'accompagnement :

- **Art en réel** (ateliers d'expression)
- **ASTU – Action Citoyennes Interculturelles** (médiation interculturelle)
- **AID 67 – Association d'aide et d'Intervention à Domicile du Bas-Rhin** (soutien à la parentalité)
- **Ligue de l'Enseignement (LDE)** (accompagnement des apprentissages et ateliers langage)
- **MSA - Migrations Santé Alsace** (médiation familles-institutions)
- **Mathilde BOUHANA** (art-thérapie)
- **La Chambre** (ateliers photo)
- **Sport pour Tous** (ateliers de motricité)

Ils peuvent intervenir lors de RDV avec les familles, à domicile ou encore en tiers lieux (écoles, salles associatives, etc.) selon la nature de leurs interventions.



### Les champs d'intervention des Intervenants-tes

Ils sont larges et variés et correspondent aux objectifs des parcours définis dans les contrats d'accompagnement :

- Renforcement de la confiance en soi
- Ouverture sur l'extérieur
- Épanouissement de l'enfant
- Accompagnement des parents
- Motivation scolaire
- Autonomie dans les apprentissages.

# LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

## Le Comité de Caisse

Le Comité de la Caisse des Écoles en est l'instance délibérante qui oriente, définit la stratégie de réussite éducative et se prononce sur le programme d'actions à mettre en œuvre.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, il s'est réuni 3 fois (1er décembre 2023 *reporté faute de quorum*, 7 février 2024 et 13 juin 2024).

### *Ordre du jour Comité de Caisse du 1er décembre 2023*

#### *Reporté faute de quorum*

---

1. Approbation des procès-verbaux des Comités de Caisse du 29 novembre 2022, du 30 mars 2023 et du 18 avril 2023
2. Point d'actualité
3. Adoption du règlement intérieur
4. Adoption du débat d'orientation budgétaire 2024
5. Adoption du budget primitif 2024

### *Ordre du jour Comité de Caisse du 7 février 2024*

---

1. Approbation des procès-verbaux des Comités de Caisse du 29 novembre 2022, du 30 mars 2023, du 18 avril 2023 et du 1<sup>er</sup> décembre 2023.
2. Point d'actualité
3. Adoption du règlement intérieur
4. Adoption du débat d'orientation budgétaire 2024
5. Adoption du budget primitif 2024

### *Ordre du jour Comité de Caisse du 13 juin 2024*

---

1. Adoption du procès-verbal du Comité de caisse du 7 février 2024
2. Point d'actualité
3. Désignation d'un.e membre du Comité de Caisse chargé.e de présider au vote du compte administratif 2023
4. Approbation du compte de gestion 2023
5. Vote du compte administratif 2023
6. Adoption du budget supplémentaire 2024

## Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative (C.C.R.E.) émet un avis sur toutes les questions relatives au projet de réussite éducative. Il propose au Comité de Caisse la répartition des crédits affectés à la réussite éducative et évalue les résultats des actions menées dans le cadre du projet.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, il s'est réuni une fois le 11 octobre 2023.

### *Ordre du jour Conseil Consultatif de la Réussite Éducative du 11 octobre 2023*

---

1. Présentation des données d'activité 2022-2023
2. Points d'actualité et perspectives de travail 2023-2024
3. Projet d'intervention auprès du public d'âge maternel
4. Démarche d'évaluation du Projet de de réussite éducative en présence de l'Université de Strasbourg
5. Ordre du jour du prochain Comité de Caisse
6. Calendrier prévisionnel des prochaines instances

## L'inter-EPS

Elle réunit 1 à 2 fois par an l'ensemble des participants-tes des EPS des 4 secteurs de coordination.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, elle ne s'est pas réunie (vacance du poste de direction pendant quatre mois).

## Le réseau des PRE du Grand Est

Animé par l'ORIV, ce réseau rassemble plus d'une quarantaine d'équipes des PRE du Grand Est.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le PRE de Strasbourg a participé à la journée régionale des chef-fes de projet Cités Éducatives et Coordonnateurs-trices PRE du Grand Est le 3 octobre 2023 à Metz.

# LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)

## Organisation

Animées par les 4 coordonnatrices de réussite éducative, les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) sont au nombre de 8 et se déploient une fois par mois sur les secteurs suivants :

- Elsau / Montagne-Verte
- Est (Ampère, Port-du-Rhin)
- Nord (Cité Spach et Cité de l'III)
- Koenigshoffen-Est / Laiterie
- Neuhof
- Meinau
- HautePierre / Poteries
- Cronembourg

## Composition

Elles sont composées dans chaque territoire de représentants-tes :

- De l'Action sociale de proximité de la Ville de Strasbourg (responsable d'équipe ou assistant-e social-e),
- De l'Éducation nationale (coordonnatrices REP ou conseiller-ère pédagogique),
- Des Associations de prévention spécialisée (chef-fe de service ou éducateur-trice spécialisé.e).

## Nombre de réunions d'EPS par secteur durant l'année scolaire 2023/2024

Secteurs	Nb. de réunions
Elsau / Montagne-Verte	8
Est	6
Nord	6
Koenigshoffen-Laiterie	7
Neuhof	8
Meinau	8
HautePierre / Poteries	8
Cronembourg	6

## Liste détaillée des participants-tes aux EPS de 2023-2024

(Cf. liste en annexe 2 p.22 et 23)

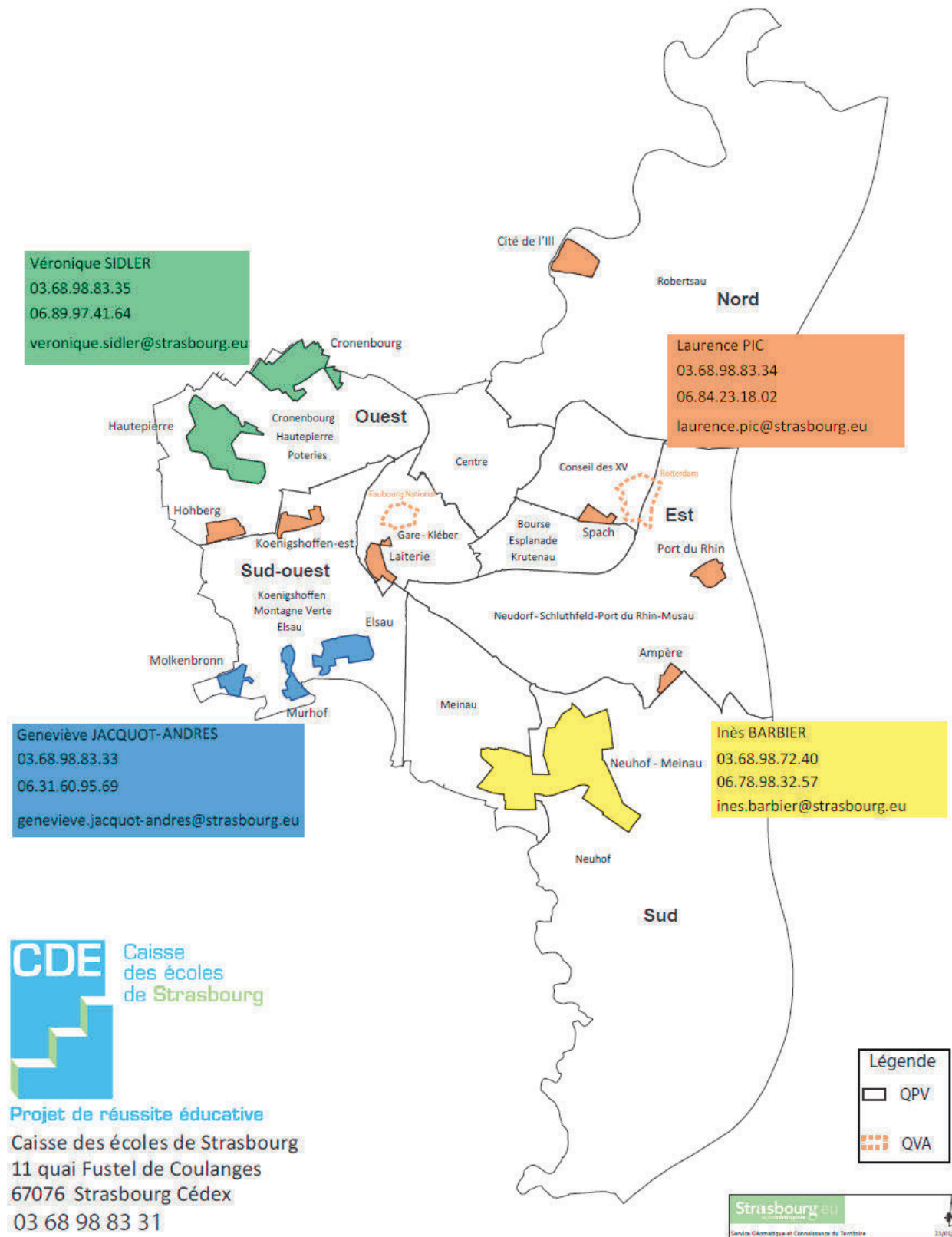
## Rôle des EPS

Les missions des EPS sont les suivantes :

- Réaliser une évaluation partenariale de la demande de PRE à partir d'éléments de diagnostics précis des situations, d'échanges sur la pertinence d'une entrée dans le dispositif, sur les solutions envisageables (actions dédiées au PRE ou externes), sur l'identification de freins éventuels à un accompagnement par le PRE
- Mobiliser en priorité les ressources disponibles localement en réponse aux problématiques individuelles repérées et en procédant aux orientations et mises en lien nécessaires (partenaires socio-éducatifs externes au PRE)
- Veiller à la complémentarité et à la mise en cohérence avec les dispositifs de droit commun ou les actions du secteur associatif
- Élaborer des parcours PRE individualisés et en assurer le suivi : évaluation des actions impulsées, ajustement de l'intervention, bilans périodiques
- Proposer de nouvelles pistes de travail et engager de nouvelles démarches (collectives, individuelles, thématiques...) en réponse aux difficultés repérées.



# LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2023-2024



## LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS

### Situation globale et répartition par EPS

L'activité pour l'année scolaire 2023-2024 est en baisse par rapport à l'année scolaire précédente : **384 situations étudiées** (contre 470 en 2022-2023).

Le tableau ci-dessous présente le nombre et la répartition des situations étudiées par EPS et des parcours mis en œuvre.

EPS	Situations validées au 01.09.2023	Nouvelles demandes	Parcours clos	dont refus	TOTAL des situations étudiées
Cronenbourg	8	0	7	2	8
Elsau/Montagne-Verte	82	26	38	4	82
Est	35	20	13	4	35
Hautepierre-Poteries	72	16	47	4	72
Koenigshoffen-Laiterie	51	13	29	16	51
Meinau	59	21	34	12	59
Neuhof	60	16	30	12	60
Nord	17	3	7	2	17
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>	<b>115</b>	<b>205</b>	<b>51</b>	<b>384</b>



384 parcours mis en œuvre.



51 refus (de la famille, du jeune ou de l'EPS).

### Les entrées dans le dispositif

Sur les 384 situations étudiées en 2023-2024 :

- 269 sont en cours au 01/09/2023,
- 115 sont nouvelles, contre 194 l'année scolaire précédente.

### Les sorties du dispositif

205 parcours ont été clos au 31/08/2024 (53% des situations étudiées).

### La durée moyenne des parcours clos

Durée des parcours	Nb. de situations
Moins d'un mois	12
Entre un et 3 mois	5
Entre 4 et 6 mois	7
Entre 7 et 12 mois	37
Entre 13 et 18 mois	40
Entre 19 et 24 mois	35
Plus de 24 mois	69
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>

*Cette durée est calculée selon les dates administratives d'entrée et de sortie du dispositif et ne reflètent pas la durée effective des actions (souvent bien inférieure).*

69 % des parcours ont duré plus d'un an (soit 10 points de plus que sur l'année scolaire 2022-2023).

En 2023-2024, la durée moyenne des parcours clos est de 20 mois (contre 15 mois en 2022-2023).

### Remarque :

Cette augmentation de la durée moyenne des parcours et la baisse du nombre de situations étudiées s'expliquent principalement par l'absence, pendant quatre mois, d'une coordinatrice et le départ en congé maternité d'une autre. Ces absences ont eu un impact sur la réactivité des EPS et donc sur les décisions prises.

De ce fait, certaines prises en charge sont restées plus longtemps en attente et un certain nombre d'actions proposées ont pris plus de temps dans leur mise en place. Ce qui a conduit à cette augmentation de la durée moyenne des parcours.

## LES DEMANDES ET LES BESOINS

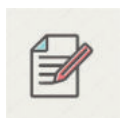
### Les demandes

125 nouvelles demandes ont été transmises.

Les demandes de PRE ont été adressées à plus de 83% par l'Éducation nationale (enseignant-e, directeur-trice d'établissement, CPE, AS scolaire, RASED). Ce pourcentage est identique à l'année scolaire précédente.

Le tableau synthétique ci-dessous présente la répartition de l'origine des demandes.

Origine des demandes	Nombre de situations
Éducation Nationale	320
Ville (ASP/PMI, SIAMO)	37
Autres associations (prestataires, CSC)	10
Parents	8
Associations de prévention spécialisée	9
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>



Certaines demandes peuvent être portées par l'Éducation nationale mais travaillées en amont par un.e autre professionnel-elle.

### Les motifs de repérage

Les trois principaux motifs de repérage par les partenaires du PRE sont **le comportement et/ou la socialisation, les apprentissages et la maîtrise de la langue française** (72,7% des besoins repérés).



Le tableau synthétique ci-dessous montre la répartition des motifs de repérage.

Motifs de repérage	%
Apprentissages	20,2
Comportement et/ou socialisation	28,6
Maîtrise de la langue française	23,9
Parentalité	8,1
Ouverture culturelle	9,1
Désinvestissement	5
Fragilités sociales	2
Absentéisme	0,65
État de santé	0,68
Accès aux soins	1
Accès à une pratique sportive	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Le PRE reste associé au moment de la saisine aux problématiques liées aux apprentissages mais son champ d'intervention s'élargit et se diversifie au fur et à mesure de l'intervention.

### Les profils de repérage

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) identifie 4 profils de repérage dont la répartition des suivis est présentée ci-dessous.

Profils de repérage	%
Profil 1 - <i>Enfant connaissant une difficulté scolaire ponctuelle liée à un manque de travail ou d'autonomie</i>	32
Profil 2 - <i>Enfant connaissant une difficulté qui s'exprime dans le champ scolaire mais qui relève d'une difficulté liée à la santé, à la vie familiale, etc.</i>	35
Profil 3 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés avec mobilisation des parents</i>	29
Profil 4 - <i>Enfant rencontrant un cumul de difficultés sans mobilisation des parents</i>	0.1
Autre	4
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## LES BÉNÉFICIAIRES

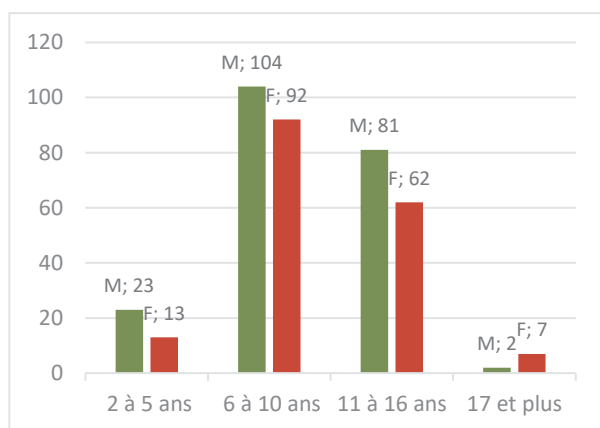
### Répartition par âge à l'entrée

Les bénéficiaires ont majoritairement **entre 6 et 10 ans** (51.1%) au début du parcours contre 58,9 % l'année scolaire précédente.

Âge	Nombre	%
2-5 ans	36	9.4
6-10 ans	196	51.1
11-16 ans	143	37.1
17 ans et +	9	2.4
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>	<b>100</b>

### Répartition par âge et par genre

Âge	M	F	TOTAL
2-5 ans	23	13	36
6-10 ans	104	92	196
11-16 ans	81	62	143
17 ans et +	2	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>257</b>	<b>213</b>	<b>384</b>



55.4% de garçons  
44.6 % de filles

### Répartition par QPV

Le PRE de Strasbourg se déploie sur les 13 QPV et les 2 territoires de veille (TV) strasbourgeois.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par QPV.

QPV	Nombre
Neuhof-Meinau	78
Hautepierre	60
Elsau	53
Ampère	16
Cité de l'Ill	15
Koenigshoffen-Est	11
Laiterie	11
Port-du-Rhin	9
Cronembourg	7
Murhof	6
Hohberg	5
Molkenbronn	5
Spach	1
<b>Sous-total 1 (QPV)</b>	<b>277</b>
Territoires de veille (TV) (Faubourg national et Rotterdam)	7
<b>Sous-total 2 (QPV+TV)</b>	<b>284</b>
Hors QPV	100
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>

**74 % des bénéficiaires habitent en QPV ou en territoires de veille contre 69,6% l'année précédente.**

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### Répartition par établissement scolaire

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, on compte **67 établissements strasbourgeois** bénéficiaires :

- ✓ 21 écoles maternelles
- ✓ 31 écoles élémentaires
- ✓ 13 collèges
- ✓ 2 lycées

*Cf. Liste détaillée en annexe 3 p.24*

### Répartition par niveau scolaire

Niveau scolaire	Nombre	%
Maternelle	74	19.3
Élémentaire	225	58.6
Collège	82	21.3
Lycée	3	0.8
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>	<b>100</b>

**78% des enfants** sont scolarisés dans le **1<sup>er</sup> degré**.

22% des enfants sont scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Les niveaux scolaires les plus représentés sont :

- En maternelle : **la grande section** (39 suivis),
- En élémentaire : **le CP** (64 suivis),
- Au collège : **la classe de 5<sup>e</sup>** (32 suivis).

Cette année scolaire est marquée, comme les deux précédentes par **l'augmentation de la prise en charge des jeunes scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré** (78%, contre 72.1% l'an passé).

### Répartition par zone de scolarisation

Zone de scolarisation	Nombre
REP	73
REP+	232
<b>Sous-total 1 (REP/REP+)</b>	<b>305</b>
Hors REP/REP+	74
Non concernés (collèges et lycée hors Strasbourg notamment)	5
<b>Sous-total 2 (Hors REP)</b>	<b>79</b>
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>

**80 %** des enfants/adolescents-tes sont scolarisés-ées en REP ou REP +.

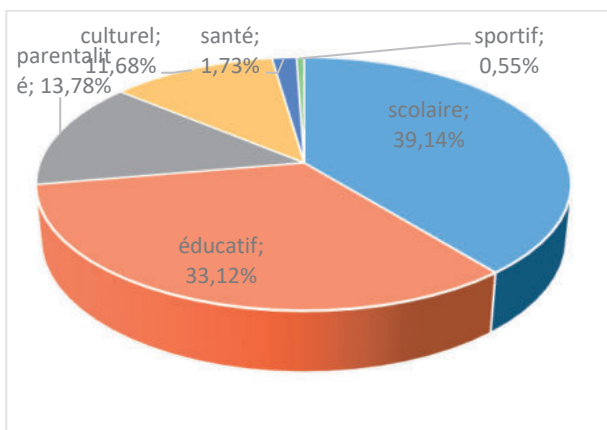
**99,2 %** des bénéficiaires du PRE habitent en QPV ou sont scolarisés-ées en REP / REP+.

## LES OBJECTIFS DES PARCOURS

### Les 6 domaines d'intervention

Le PRE met en œuvre des parcours de réussite éducative formalisant des objectifs reliés à 6 domaines, conformément à la nomenclature de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours par domaine.



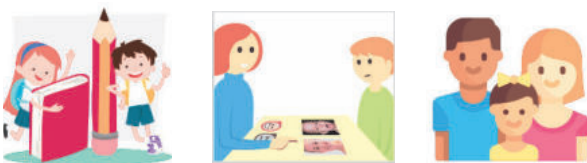
Les trois principaux domaines restent identiques à ceux de l'année scolaire passée, à savoir :

39% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine scolaire**.

33% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine éducatif**.

14% des objectifs définis dans les parcours renvoient à la **parentalité**.

### Les objectifs des parcours



Plusieurs objectifs peuvent être définis par parcours, le PRE ayant vocation à prendre en compte **les difficultés croisées**.

Dans son logiciel de suivi de l'activité, le PRE de Strasbourg prévoit 16 objectifs dont plusieurs peuvent se conjuguer.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours (au sens de pistes de travail) par nature.

Objectifs ou pistes de travail des parcours de réussite éducative	%
Améliorer la maîtrise du français	17%
Contribuer au développement des acquisitions	15%
Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur	13%
Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune	13%
Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres	11%
Favoriser l'expression sous toutes ses formes	9%
Faciliter l'identification et l'accès aux services existants	7%
Accompagner le parent dans son rôle éducatif	4%
Aider l'enfant à retrouver une motivation / à donner un sens à sa scolarité	4%
Améliorer la relation parents-école et le suivi des activités de l'enfant	2%
Accompagner le jeune dans son projet d'orientation	2%
Bénéficier d'un soutien psychologique	1%
Faciliter la communication parent-enfant	1%
Participer à l'adaptation du parcours scolaire	1%
Fréquenter régulièrement l'école	Moins d'1%
Ouvrir l'école aux parents	Moins d'1%
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Comme les années précédentes, les objectifs les plus majoritairement travaillés restent les mêmes dans le cadre des parcours à savoir :

- Améliorer la maîtrise du français (17,6%),
- Contribuer au développement des acquisitions (17,9%),
- Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur (13,6%),
- Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune (11,9%).

## LES ACTIONS

### La mobilisation des actions du PRE

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le PRE a pu mobiliser **323 actions** (contre 455 l'année scolaire dernière) selon les grandes modalités suivantes :

- **L'intervention des accompagnateurs-trices de réussite éducative et de la psychologue du PRE** (personnels vacataires) **ou de l'éducatrice à domicile** (33,2%),
- **La coordination simple ou la mise en place de relais par les coordonnatrices** (sans mise en place d'actions) (17,1%),
- **L'intervention des 8 prestataires** dans le cadre du marché des actions d'accompagnement (49,7%)

(Cf. liste des actions collectives des prestataires en 2022-2023, en annexe 4 p.25).

**72% des actions mobilisées sont individuelles** (contre 28% d'actions collectives).

### Les domaines des actions mobilisées

Les 323 actions mobilisées renvoient à **6 grands domaines d'intervention**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par domaine d'action.

Domaines	Nombre d'actions
Scolaire	129
Parentalité	128
Culturel	33
Sportif	17
Santé	14
Éducatif	2
<b>TOTAL</b>	<b>323</b>

39.9% des actions mobilisées renvoient au **domaine de la parentalité**. (contre 43.7% l'an passé).

39.6% des actions mobilisées renvoient au **domaine scolaire**. (contre 42.9% l'an passé).

### Les types d'actions mobilisées

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le PRE a mobilisé **une douzaine d'actions différentes**.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par type.

**Plus d'une action sur deux est portée en régie par la Caisse des Écoles** (180 actions, en jaune dans le tableau).

Type d'actions mobilisées	Nombre d'actions
Accompagnement (domicile ou sortie)	88
Coordination simple	36
Soutien psychologique	14
Action coll. soutien aux apprentissages	22
EJE-éducatrice – Cités éducatives	20
Coup de pouce (LDE)	22
Accompagnement des apprentissages en petit groupe ou individuel. (Ligue de l'Enseignement)	5
Art-thérapie (Art en réel)	14
Atelier photo (La Chambre)	17
Action collective (Sports pour tous)	17
Médiation familles-institutions (MSA)	22
Médiation interculturelle (ASTU)	36
Soutien à la parentalité (AID)	10
<b>TOTAL</b>	<b>323</b>

Les prestataires portent **143 actions** :



Dont **39,8%** visent à lever les freins aux apprentissages (Ligue de l'Enseignement., La Chambre, Sport pour tous)



Dont **7,1%** sont des interventions de TISF\* en soutien aux parents (AID).

Dont **44,7%** sont des actions de médiation culturelle auprès des parents (MSA ou ASTU).

\*TISF = Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale



Dont **8,4%** sont des ateliers d'art-thérapie (Ch. LACH/Art en réel et M. BOUHANA).

# ZOOMS



## L'accompagnement des 2-6 ans et de leurs parents, focus sur la prévention précoce des difficultés éducatives.

### ➤ Une approche individualisée globale dans l'environnement de l'enfant

L'éducatrice du PRE accompagne les enfants d'âge maternel de 2 à 6 ans révolus et leurs parents, avec pour objectifs prioritaires la **prévention précoce des difficultés éducatives** et l'accompagnement des enjeux liés à la **première scolarisation et à l'entrée au CP**.

Elle intervient principalement au domicile des familles, pour une séance d'une heure trente en moyenne chaque semaine. L'intervention dans le milieu de vie de l'enfant favorise l'appréciation des dynamiques familiales et le repérage des facteurs de vulnérabilité.

Les principaux **axes d'intervention** sont les suivants :

- Stimuler l'éveil (sensoriel, culturel et langagier) des enfants par des activités adaptées
- Renforcer le lien parent-enfant ; soutenir, accompagner et valoriser les fonctions d'éducation des parents
- Promouvoir le dialogue entre l'école et la famille
- Favoriser l'ouverture culturelle et l'orientation vers des structures ressources sur le quartier

### ➤ La prise en compte de la dimension interculturelle dans le travail avec les familles

Sur les 22 familles accompagnées durant l'année scolaire 2023/2024, 16 sont allophones et s'expriment difficilement en français. La barrière de la langue complexifie leurs échanges avec les institutions et leur inscription sur les dispositifs existants.

L'éducatrice du PRE travaille en lien avec l'ASTU pour les familles turcophones et russophones.

La possibilité de recourir à l'interprétariat par le biais de Migrations Santé Alsace (MSA) est également une vraie plus-value pour les familles.

### ➤ Un travail de coordination des partenaires pour optimiser les réponses et éviter les sorties sèches du dispositif

L'éducatrice du PRE est partie prenante des dynamiques partenariales en mouvement sur chacun de ses secteurs d'intervention. En lien étroit avec les coordinatrices, elle mobilise dans le cadre de ses missions les partenaires les mieux à même de répondre aux besoins évalués (PMI, assistante sociale de secteur, orthophonistes, école, CMP et CMPP etc...)

#### Territoires d'intervention :

**Cités Éducatives** : les QPV de Neuhof, Meinau, Elsau, Montagne Verte, HautePierre et Cronembourg.

#### Durée d'un parcours :

Entre 3 mois et 1 an selon les besoins évalués.

#### Quelques chiffres clés :

- **12 accompagnements en file active**
- **22 enfants bénéficiaires au total durant l'année scolaire 2023/2024.**

La répartition géographique des accompagnements est la suivante :

- 5 suivis sur le quartier Elsau -Montagne Verte
- 8 suivis sur le quartier de la Meinau
- 3 suivis sur le quartier du Neuhof
- 6 suivis sur le quartier de HautePierre

- **10 accompagnements clôturés, durant cette année scolaire en articulation avec les dispositifs relais présents sur chaque territoire.**

# L'Atelier d'activité physique et sportive

## Association *Sports pour tous*

### Objectifs de l'action

L'intervention vise à **renforcer l'expression corporelle et la maîtrise de soi**, à travers une pratique d'activités physiques adaptées et évolutive.

### Les objectifs sont de :

- développer les capacités psychomotrices et les compétences sportives,
- les capacités de communication et d'expression,
- favoriser la confiance en soi et la maîtrise de soi.

**Public visé** Enfants de 2 à 16 ans

**Intervenants-tes** Éducateur.trice sportif.ve

**Lieu** Locaux (gymnases) dans les territoires

**Durée** Séances hebdomadaires d'1h30

**Collectif** Action collective pour un groupe de 5 enfants

**16 enfants concernés** durant cette année scolaire

### Plus-value pour le PRE :

- Utiliser un média ludique à fort intérêt pour les enfants/jeunes.
- Accompagnement / relai vers une activité sportive régulière.
- Média permettant de contribuer au développement physique, affectif et social de l'enfant.



### Contenu / Déroulement :

3 grandes familles d'activités sont mobilisées : Les jeux sportifs ; les jeux d'opposition (sports de duel et de combat) ; les activités gymniques.

### Une séance type

- Un temps d'accueil avec les jeunes,
- Des temps d'activités physiques ponctués de temps de pause permettant des échanges, un retour au calme, un temps de bilans sur la séance mais aussi sur leurs ressentis et évolutions individuels.
- Un temps d'échange avec les parents peut se faire avant ou après la séance.

### Cadre PRE :

Les échanges entre l'intervenant.e, la coordonnatrice du PRE sont réguliers et des bilans intermédiaires avec les familles permettent d'ajuster ou de redéfinir les objectifs.

### Exemple d'Ateliers mis en place:

-Un groupe de collégiens.nes, présentant des difficultés scolaires, des comportements limites, ayant un parcours de vie compliqué. L'atelier *Sport pour Tous* leur a permis de trouver un espace pour exprimer leurs émotions (colère, tristesse), améliorer leur rapport aux autres et à soi.

-Un groupe d'enfants primaire ayant une addiction aux écrans, des troubles de la concentration et/ou des difficultés à gérer la frustration.

L'atelier *Sport pour tous* leur a permis d'appréhender des modes de communication autrement que par la colère, d'être sensibilisés au respect de soi et des autres, de prendre conscience des conséquences de leurs actes.

-Pour les parents cet atelier permet de renouer un lien de confiance avec l'institution scolaire et de prendre conscience des difficultés de leurs enfants en dehors de la sphère scolaire.

## L'atelier photographique Association La Chambre

Des groupes permettant une approche individuelle et collective autour de l'initiation à la photographie (pratique de la photo et lecture d'image). Ils s'adressent à des enfants de 2 à 16 ans et éventuellement leurs parents.

**À travers l'initiation à une pratique artistique, la photographie, l'action permet de :**

- Renforcer l'estime de soi
- Redynamiser un parcours et s'inscrire dans un projet au long cours
- Créer du lien social, par le médium de la photo
- Pratiquer la photographie sous divers angles, développer sa propre créativité (expérimentation) et sa maîtrise du médium photographique (autonomie)
- Développer une curiosité culturelle
- Favoriser l'accessibilité à des lieux culturels

Elle permet également de mobiliser les parents qui accompagnent leurs enfants au centre-ville lorsque les ateliers se déroulent à l'association place d'Austerlitz.

Des expériences diversifiées et des supports communs pour des objectifs individualisés.

Une approche adaptée aux besoins de chaque participant. La durée de l'atelier est de 1h30 à 2h/semaine, en fonction de la pertinence pour chaque groupe constitué.

Les groupes sont composés de 4 à 5 enfants, prenant en compte l'âge, les besoins respectifs afin d'initier des dynamiques harmonieuses.

Quatre groupes pour des enfants de la maternelle, de l'élémentaire et du collège, dont deux groupes réunissant des enfants de différents quartiers.

C'était bien. On a fait des photos, on a bricolé, on a travaillé sur ordinateur



**4 groupes**

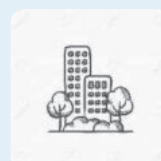


**12 séances.**

Possibilité de prolonger selon les besoins



**1 séance par semaine**

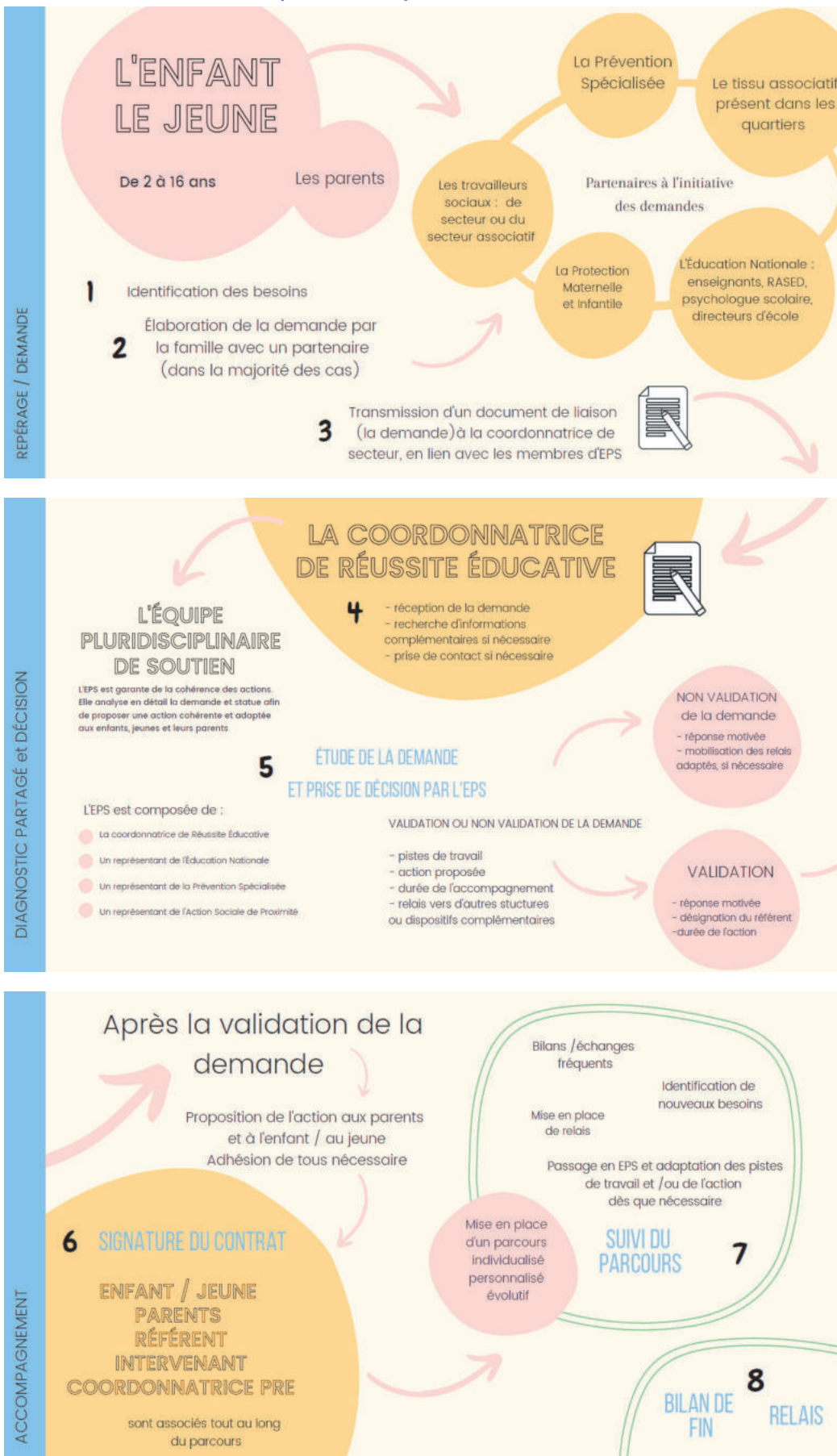


À l'Association La Chambre  
ou dans le quartier des enfants.

« J'ai beaucoup appris » :  
Élisa en 3ème, un atelier  
pour prendre conscience de  
ses ressources et investir un  
projet d'orientation.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative



## Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2023-2024

EPS	Action Sociale de Proximité	Éducation Nationale	Prévention Spécialisée
<b>Elsau / Montagne-verte</b>	<p>Morgane SAUVÉ, assistante sociale</p> <p><i>Françoise KLEIN, responsable d'équipe, (en cas d'absence ponctuellement)</i></p>	<p>Michel MEENS, coordonnateur REP</p>	<p>Christophe BRONN, chef de service OPI/ARSEA</p> <p><i>En remplacement: Christian RANGON, éducateur spécialisé OPI/ARSEA et Virginie GISSELMANN</i></p> <p>Agnès WIETRZNIAK, cheffe de service OPI/ARSEA</p> <p><i>En remplacement : Édouard ALKANGE et David DUTARTE</i></p>
<b>Est</b>	<p>Anne ROUAULT, assistante sociale</p>	<p>Stéphane WENDLING, directeur école élémentaire AMPERE</p> <p><i>Amandine CHANVRIER, conseillère pédagogique, si absence de Stéphane Wendling</i></p> <p>Sabina MIRVIC, directrice école élémentaire PORT DU RHIN</p>	<p>Manon HILLBRAND, éducatrice spécialisée OPI- ARSEA</p> <p>Sylvain HEYD, éducateur spécialisé OPI-ARSEA</p>
<b>Nord</b>	<p>Fabien BITSCH, assistant social</p>	<p>Heddy ARAB, coordonnateur REP</p>	<p>Katia HANTZ, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA et/ou David SAMSON, éducateur spécialisé OPI/ ARSEA</p>
<b>Koenigshoffen / Laiterie</b>	<p>Anaïs GILLIG, assistante sociale (Koenigshoffen)</p> <p>Danielle JEHL, assistante sociale (Laiterie)</p>	<p>Lisa ZOLLER, coordonnatrice REP</p>	<p>Myriam HECHINGER, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA</p> <p>Mathieu BLAES, éducateur spécialisé VILAJE</p>

## Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2023-2024 (suite)

EPS	Action sociale de proximité	Éducation Nationale	Prévention Spécialisée
<b>Neuhof</b>	<p>Monia ABDELLAOUI, assistante sociale</p> <p>Coumba NDAO, assistante sociale</p>	<p>Joëlle GUTH, coordonnatrice REP</p> <p>Monika WAHL, coordonnatrice REP</p>	<p>Eléonore PLATZER, éducatrice spécialisée JEEP</p> <p>Touatia DERROUCHE, éducatrice spécialisée OPI/ARSEA</p>
<b>Meinau</b>	<p>Sozic HILI, assistante sociale</p> <p><i>Claudine BAUMANN-ELLERO, responsable d'équipe, en cas d'absence</i></p>	<p>Malika ANNAJAR, coordonnatrice REP</p>	<p>Marie FOURNET, éducatrice spécialisée JEEP</p>
<b>Haute-pierre- Poteries</b>	<p>Régine LEDERMANN, assistante sociale</p>	<p>Pascale KUNTZMANN, coordonnatrice REP+</p> <p>Benoît SCOHY, coordonnateur REP+</p> <p>Lisa ZOLLER, coordonnatrice REP</p>	<p>Malka ATTIA-GEORGER, éducatrice spécialisée JEEP</p>
<b>Cronenbourg</b>	<p>Audrey GOHIN, assistante sociale</p>	<p>Martial LAUCK, coordonnateur REP</p>	<p>Olivia SALOMON, éducatrice spécialisée SPS</p>

### Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2023-2024

Maternelle AMPERE	10	Elémentaire LEONARD DE VINCI	33
Maternelle MEINAU	9	Elémentaire ROMAINS	20
Maternelle LEZAY MARNESIA	6	Elémentaire JEAN FISCHART	14
Maternelle ALICE MOSNIER	5	Elémentaire REUSS II	14
Maternelle CAMILLE CLAUS	5	Elémentaire ELEONORE	13
Maternelle ELEONORE A	5	Elémentaire SCHONGAUER	12
Maternelle JEAN FISCHART	4	Elémentaire GUYNEMER II	11
Maternelle SCHWILGUE	4	Elémentaire RHIN	11
Maternelle ERCKMANN CHATRIAN	3	Elémentaire MEINAU	9
Maternelle LEONARD DE VINCI	3	Elémentaire SCHWILGUE	9
Maternelle ROSA PARKS I	3	Elémentaire GUYNEMER I	8
Maternelle SCHONGAUER	3	Elémentaire JACQUELINE	8
Maternelle ARIANE-ICARE	2	Elémentaire STOSKOPF	8
Maternelle ELEONORE B	2	Elémentaire ERCKMANN CHATRIAN	7
Maternelle JACQUELINE	2	Elémentaire CATHERINE	6
Maternelle CANARDIERE	3	Elémentaire ALICE MOSNIER	5
Maternelle CANONNIERS	1	Elémentaire AMPERE	5
Maternelle REUSS	1	Elémentaire CANARDIERE	5
Maternelle RHIN	1	Elémentaire ROSA PARKS	4
Maternelle SAINTE AURELIE	1	Elémentaire ZIEGELWASSER	4
Maternelle SAINT JEAN	1	Elémentaire GUSTAVE DORE	3
enfants suivis en maternelle	74	Elémentaire GUTENBERG	3
		Elémentaire LANGEVIN I	3
Collège HANS ARP	17	Elémentaire HOHBERG	2
Collège Louis PASTEUR	16	Elémentaire REUSS I	2
Collège ERASME	11	Elémentaire CHARLES ADOLPHE WU	1
Collège FRANCOIS TRUFFAUT	11	Elémentaire FINKWILLER	1
Collège FUSTEL DE COULANGES	7	Elémentaire GLIESBERG	1
Collège LEZAY-MARNESIA	6	Elémentaire Jacques STURM I	1
Collège SOLIGNAC	4	Elémentaire MARGUERITE PEREY	1
Collège JEAN-BAPTISTE KLEBER	2	Elémentaire ZIEGELAU	1
Collège JULES HOFFMANN	2	enfants suivis en élémentaire	225
Collège STOCKFELD	2		
Collège VAUBAN	2	Lycée JEAN MONNET	2
Collège hors Strasbourg	1	Lycée hors Strasbourg	1
Collège TWINGER	1	enfants suivis au lycée	3
enfants suivis au collège	82		



### Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2023-2024

<b>ACTIONS COLLECTIVES 2023-2024</b>								
Prestataire	Nom du groupe	Coordonnatrice	Intervenant-e	Quartier	Lieu	Nombre de bénéficiaires	Durée	Durée hebdo. des séances
La Chambre	Groupe interquartier	VS, GJA, IB	Nicolas Bender	Poteries, NeuhoF Meinau	La Chambre	4	3 mois	2h
La Chambre	groupe interquartier	IB , GJA, LP	Nicolas Bender	Neuhof , Laiterie, Elsau	La chambre	4	4 mois	2h
La Chambre	Groupe maternelle	IB	Lisa Calvi	Meinau	quartier	4	3 mois	2 h
La Chambre	Groupe élémentaire	IB	Lisa Calvi	Neuhof	quartier	4	4 mois	2 h
Mathilde BOUHANA	Art thérapie 1	IB	Mathilde Bouhana	Meinau	quartier	4	2 X 4mois	1h30-2h
Mathilde BOUHANA	Art thérapie 2	IB	Mathilde Bouhana	Neuhof	quartier	3	4 mois	1h30-2h
Mathilde BOUHANA	Groupe interquartier	IB , GJA , LP	Mathilde Bouhana	Neuhof , Laiterie, Elsau	Maison des Associations	3	2 mois	1h30
Ligue de l'enseignement	CPL	IB	HUGO CLAUSS	Neuhof	quartier	3	7 mois	1h15
Sport pour tous	CE2-CM1-CM2	IB	Lise Wirmann	Meinau	quartier	3	4 mois	1h30
Art'en Réel	Art thérapie	LP	Christelle LACH	Cité de l' Ill	École Schwilgué	4	2 mois	1h30
Sport pour tous	Collège	LP	Ayoub	Ampère	Collège Caroline Aigle	6	2 mois	1h30
Sport pour tous	primaire	LP	Lise Wirmann	Port du Rhin	École Élémentaire RHIN	6	3 mois	1h30
Ligue de l'enseignement	Maternelle	LP	Antoine Mammosser	Koenigshoffen	Maternelle Camille Clauss	3	3 mois	1h15
Ligue de l'enseignement	élémentaire	GJA	HUGO CLAUSS	Elsau	Léonard de Vinci (groupe CM2)	5	6 mois	1h
Ligue de l'enseignement	élémentaire	GJA	HUGO CLAUSS	Elsau	Léonard de Vinci (groupe CE1/CE2)	5	8 mois	1h15
Ligue de l'enseignement	élémentaire	GJA	Vassely GAUZE	Elsau	Léonard de Vinci (groupe CP)	5	1 mois	1h15
					<b>TOTAL de bénéficiaires</b>	<b>66</b>		

<b>Prestataire</b>	<b>Nombre de groupes</b>
<b>La Chambre</b>	<b>4</b>
<b>Mathilde BOUHANA</b>	<b>3</b>
<b>Sport pour tous</b>	<b>3</b>
<b>Art'en Réel</b>	<b>1</b>
<b>Ligue de l'Enseignement</b>	<b>5</b>